

**BANQUE
POPULAIRE**



DE L'OUEST

NAO 2016

Pour rappel, les salariés de la Branche n'ont bénéficié d'aucune mesure pérenne pour l'année 2015 alors que l'INSEE établit une inflation de 0.50 pour 2014.

Certains se félicitent de l'accord NAO,

pour la CGT c'est : NON !!!!

L'accord proposé par la Direction est loin de correspondre aux propositions de notre syndicat.

L'enveloppe collective, permettant d'assurer les promotions et augmentations individuelles, a été portée à 450 000 € contre 400 000 € l'année dernière. Force est de constater que c'est un effet d'annonce puisque les montants accordés pour l'exercice 2015 étaient de 537 251 € et 554 859€ pour 2014.

Comme chaque année, les augmentations catégorielles ne concernent qu'une petite partie des salariés (environ 300 personnes pour 2016). La proposition de la CGT, non retenue, touchait toutes les catégories de salariés.

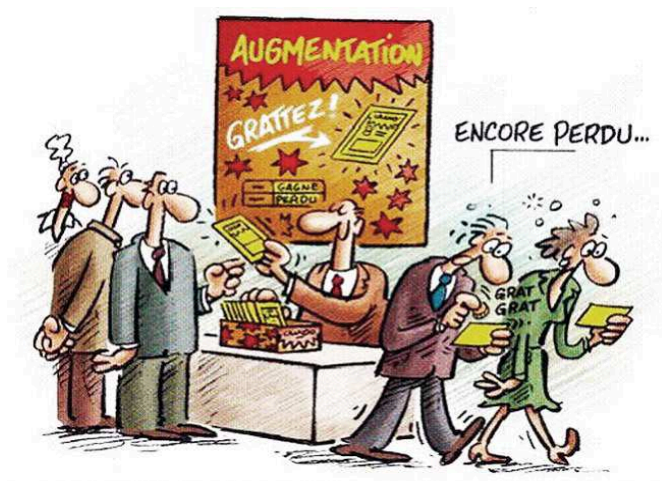
Pour récompenser une année exceptionnelle, en terme de résultats commerciaux, une fois de plus, la Direction privilégie l'abondement sur le PEE. Ceci nous semble injuste car, effectivement, la Direction nous confirme que nombre de salariés ne bénéficient pas, pour tout ou partie, de l'abondement.

Autrement dit, la Direction qui demande aux salariés de s'applaudir lors de réunions commerciales, face à l'ampleur des résultats, récompense uniquement les salariés qui opéreront un versement sur le PEE (supplément d'abondement de 300 € dont ils ne pourront bénéficier que dans 5 ans). Pour rappel, l'enveloppe 2014 était de 1 436 K€.

La CGT s'insurge contre cette pratique discriminante ; elle avait revendiqué une prime exceptionnelle de 500 € pour tous, estimant cette mesure juste au regard des efforts consentis par tous les salariés, entraînant une charge de travail conséquente.

L'intéressement et la participation sont en baisse significative cette année, qui se traduira par une dégradation sensible du pouvoir d'achat, ce qui conforte la CGT dans sa volonté de négocier des augmentations pérennes plutôt que des primes hypothétiques.

D'ailleurs, nous constatons qu'au sein des Banques Populaires, la BPO se situe en bas du tableau pour ce qui concerne le salaire moyen, en milieu de tableau pour l'intéressement participation et en haut de tableau pour l'abondement.



La CGT et l'ensemble des salariés BPO peuvent se féliciter de la bonne santé de notre Mutuelle, ce qui a conduit la CGT à négocier et signer un accord améliorant certaines garanties.

Saint-Grégoire, le 19 janvier 2016



Rejoignez, renforcez la CGT,

Osez le syndicalisme rassemblé !

Nom : _____ Prénom : _____

Agence ou Service : _____

Je suis : Technicien () Cadre ()

Je souhaite rencontrer un délégué CGT
adhérer au syndicat CGT

Signature

A retourner au local syndical CGT BPO, 15 boulevard de la Boutière - CS 26858 - 35768 SAINT GREGOIRE CEDEX

☎ 02 99 23 96 49 fax 02 99 23 75 80 e-mail cgtbpo@ouest.banquepopulaire.fr